

Joyeuses Pâques à tous !!

La Campagne du Quatrième Emprunt est maintenant ouverte dans le Comté d'Arthabaska

Réunion enthousiaste des vendeurs.—Conférence instructive donnée par M. L. C. Robitaille.

Lundi, le 19 courant, s'est ouverte la campagne du Quatrième Emprunt dans le Comté d'Arthabaska par une réunion dans l'après-midi des vendeurs d'obligations de tout le comté et le soir par une conférence des plus intéressantes prononcée par M. L. C. Robitaille, représentant des Prix et Approvisionnement de la région de Montréal, pour la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, aux salles des Chevaliers de Colomb où plusieurs citoyens de la ville de Victoriaville s'étaient rendus. Malgré l'augmentation considérable de l'objectif du comté, les vendeurs sont retournés dans leur territoire avec enthousiasme et décidé d'atteindre le but déterminé, assuré de l'appui de tous les citoyens qui, dans le passé, n'a pas fait défaut.

L'assemblée du soir fut sous la présidence du pro-maire de la ville, l'échevin L. Bérubé, qui a présenté la conférence. La conférence prononcée était d'intérêt pour nos lecteurs; nous la reproduisons ci-après. M. J. E. Alain, industriel, l'a remercié en termes appropriés.

Accompagnaient le conférencier, M. Dowfield, vice-président général du comté provincial de la campagne, M. A. B. Kennedy, M. H. Robitaille, maintenant organisateur pour le district de Sherbrooke, M. Lévesque, divisionnaire en charge de la campagne pour le district et M. Paul Thérberge, organisateur du comté.

Le thème de cette conférence: "L'inflation combattue par les contrôles en temps de guerre" était des plus appropriées et pour s'en convaincre nos lecteurs n'ont qu'à prendre connaissance du texte ci-dessous.

J'ai cru qu'il était de mon devoir d'accepter l'invitation de M. Louis Lévesque, votre organisateur divisionnaire de la campagne du 4^e emprunt de la Victoire, pour venir vous causer de l'inflation combattue par les Contrôles en Temps de Guerre.

La bataille du Canada contre l'inflation devra se continuer sans relâche, afin de protéger le système économique de notre Démocratie.

Aujourd'hui, nous consacrons presque la moitié de nos énergies économiques aux exigences de la guerre ce qui représente, pour l'année fiscale courante, la somme de 5 milliards de dollars.

Durant la dernière guerre, le Canada a dépensé environ 134 billion durant la période complète de 1914-1920 et ceci incluait le coût de la démobilisation.

En aucun temps durant la dernière guerre, notre contribution annuelle a excédé 15% de nos énergies économiques et malgré cela, au commencement de 1918, après 3½ ans de guerre, le coût de la vie avait augmenté de 41% et de 73% à la fin de 1913, et 98% au milieu de 1920, tandis qu'après 3½ ans de la guerre actuelle, l'augmentation du coût de la vie n'était que de 16½.

Toute personne bien pensante ne peut éviter de réaliser ce qu'auraient été la démoralisation et la désintégration graduelles de notre système démocratique, avec une inflation sans contrôle au Canada.

Sous l'inflation, tout le monde commercial et industriel se trouve actuellement en face de problèmes d'inventaires très sérieux. Des organisations avec des ressources financières limitées opéreraient avec beaucoup de désavantage. L'accumulation spéculative des stocks aurait accentué la rareté des marchandises et détruit tous les efforts nécessaires au fonctionnement des principes de distribution équitable.

Le marché noir se serait accentué dans tous les domaines, rendant impossible aucun système de rationnement chez le consommateur. On réfère souvent au marché noir, alors que certaines gens sont portées à croire qu'il s'agit d'un endroit quelconque où des marchands, rares peuvent être obtenues à raison de prix excessifs et illégaux.

Le marché noir n'a pas de lieu; il existe partout où les opérations d'achats et de ventes se transigent à des conditions et termes illégaux, ayant comme résultat de détourner le commerce de son cours légitime, pour le diriger vers des commerçants plus souvent nouveaux, mais toujours sans scrupule.

Le marché noir est la ruine du commerce; il permet des profits spéculatifs les plus exorbitants, c'est une formule d'inflation qu'il faut détruire sans merci.

Et vous savez ce qu'est l'inflation; vous savez comment la prospérité générale — tout le monde étant à l'ouvrage — entraîne la rareté des produits — rareté extrêmement accrue maintenant par les nécessités de la guerre; vous savez comment cette rareté des produits a pour conséquence une hausse des prix, c'est-à-dire un amoindrissement du pouvoir d'achat de chaque dollar. Vous savez enfin que ces facteurs agissant les uns sur les autres peuvent avoir pour conséquence naturelle la banqueroute nationale, la ruine de l'Etat et de toute la nation, comme on l'a vu en Allemagne, où pour acheter une livre de beurre, il fallait, en 1919, déboursier un million de marks; comme on l'a vu en France où un rentier qui recevait en francs l'équivalent de trois mille dollars, en 1914, ne recevait plus, en 1921, que l'équivalent de

trois cents dollars.

Je vous prie de bien remarquer que la Commission des Prix et du Commerce empêche l'inflation dans un pays en état de guerre. Elle collabore à l'effort de guerre du Canada qui exige de plus en plus la réduction de nos activités économiques non-essentielles au bénéfice des entreprises de guerre qui sont vraiment essentielles. Entrée dans cette voie, il est à remarquer que toute son action est conditionnée par deux faits principaux: la rareté du matériel et la rareté de la main-d'œuvre. Il lui faut, sans rompre notre équilibre économique, pour que nos industries de guerre ne souffrent pas de la rareté de la main-d'œuvre ni de celle du matériel il lui faut déterminer quelles industries sont essentielles et quelles le sont moins. Et vous voyez tout de suite que le commerce et l'industrie civile doivent consentir de grands sacrifices en faveur de l'industrie de guerre.

Vous pensez bien que l'organisation et la mise en action du contrôle des prix a exigé du président et des membres de la Commission un effort dont on peut difficilement se faire une idée. Il s'agissait de créer un organisme parfaitement apte à contrôler dans leurs moindres ramifications toute l'industrie, tout le commerce, tous les services jusque dans le moindre village, le moindre hameau de notre pays.

Dès le début de la guerre, le gouvernement a créé la Commission du contrôle des Industries qui dépend du ministère des Munitions et Approvisionnements, maintenant sous la présidence de M. Henry Borden, C.R. Elle a mission de contrôler la production et l'exploitation de certains services qui importent directement ou indirectement à notre effort de guerre: l'aéronautique, les produits chimiques, la construction, les machines et outils, les métaux, tous les genres de véhicules et singulièrement les automobiles, les huiles, l'énergie électrique, le radoub des navires, l'acier, les approvisionnements, le bois, la circulation et le transport.

La Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, qui date des derniers mois de 1939, a établi le plafonnement des prix le premier décembre 1941. Elle est représentée d'un océan à l'autre par 14 bureaux régionaux. Il y en a deux dans la province de Québec: l'un à Québec pour l'est de la province et l'autre — dont je suis en charge — à Montréal pour l'ouest de la province. Le titre officiel du directeur d'un bureau régional des deux Commissions conjointes est "Représentant des Prix et Approvisionnements".

Notons tout de suite qu'il existe des relations étroites en-

Faisons de l'énergie électrique une économie intelligente

L'énergie électrique dont on a un si pressant besoin pour la production de guerre est souvent gaspillée dans les maisons ou les édifices publics. Tout employé qui compte sur le propriétaire de l'édifice pour veiller à cette économie s'apercevra, bien souvent, que le propriétaire, à son tour, compte sur les employés. Résultat: des lumières brûlent inutilement, l'énergie se gaspille, quand on pourrait si bien et avec plus de profit l'employer ailleurs.

Tout employé devrait donc s'observer sur les points suivants:

Se servir seulement des lampes dont il a immédiatement besoin.

Eviter qu'elles restent allumées sans nécessité.

D'autres conseils pourraient aussi être suivis, à la maison comme au bureau ou à l'usine:

Eliminer les ampoules de couleur. Elles absorbent ou neutralisent un tiers de la lumière.

Remplacer les abat-jour de teintes sombres et n'utiliser que des ampoules blanches ou du moins assez pâles pour dispenser plus de lumière.

Employer une seule ampoule de grande puissance plutôt que plusieurs petites.

Exemple: Une ampoule de 100 kilowatts donne 50 p. 100 plus de lumière que 4 de 25 kilowatts, mais ne prend pas plus de courant.

Travailler aussi près que possible de la lumière, mais prendre garde qu'aucun reflet trop éblouissant ne frappe l'œil ni directement, ni indirectement.

Les ampoules noircies donnent 20 p. 100 moins de lumière que les neuves.

Pour obtenir un meilleur éclairage, il faudrait s'assurer que les ampoules sont neuves et brillantes.

Les ampoules et abat-jour poussiéreux n'absorbent pas moins d'un quart de la lumière.

Il faut donc les épousseter souvent.

Un dernier avis: des ampoules brûlent continuellement près des ascenseurs et le long des escaliers obscurs, c'est là une précaution nécessaire, une mesure indispensable à la sécurité publique.

Les travaux de la ferme

Souvent, chez les cultivateurs les enfants sont indispensables à certaines époques de l'année. Les législateurs ont tenu compte de cette nécessité. En effet l'article 290d stipule que "le contrôleur d'absences de la municipalité peut, sur la demande écrite du père, de la mère, du tuteur ou gardien d'un enfant, dispenser ce dernier de l'obligation de fréquenter l'école."

(Suite à la page 2)

La fréquentation scolaire obligatoire

Le projet de loi est présenté à la Chambre.—Il est adopté unanimement en première lecture.—Fréquentation obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans.

L'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial, a présenté son projet de loi concernant la fréquentation scolaire obligatoire. On se souvient que le Conseil de l'Instruction publique avait recommandé cette mesure. Cette loi entrera en vigueur, en majeure partie, le premier juillet prochain.

La loi stipule que les enfants de 6 à 14 ans seront tenus de fréquenter l'école. Le texte de la loi se lit comme suit: "Tout enfant doit fréquenter l'école chaque année tous les jours pendant lesquels les écoles publiques sont en activité suivant les règlements établis par l'autorité compétente, depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où ils ont atteint l'âge de six ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de 14 ans." Une exception importante est faite en faveur des enfants qui demeurent loin de l'école. La loi dit que tout enfant âgé de moins de dix ans et résidant à une distance de plus de deux milles, par le chemin le plus court, de l'école publique la plus rapprochée à laquelle il a droit d'être admis, de même que tout enfant qui réside à plus de trois milles, si dans l'un ou l'autre cas la commission scolaire ne pourvoit pas au transport gratuit des enfants à l'école.

Les commissions scolaires contrôleront les absences. Toute commission scolaire doit nommer un ou plusieurs contrôleurs d'absences qui doivent surveiller l'observance de la présente loi dans les limites de la municipalité.

Les parents qui refuseront de se soumettre à cette loi seront passibles d'une amende n'excédant pas \$20.00 pour chaque infraction.

Les commissions scolaires sont tenues de recevoir, dans les écoles, les enfants de 5 à 16 ans, domiciliés dans la municipalité.

Le contrôle des absences

Les commissions scolaires contrôleront les absences. Toute commission scolaire doit nommer un ou plusieurs contrôleurs d'absences qui doivent surveiller l'observance de la présente loi dans les limites de la municipalité.

Les parents qui refuseront de se soumettre à cette loi seront passibles d'une amende n'excédant pas \$20.00 pour chaque infraction.

Les commissions scolaires sont tenues de recevoir, dans les écoles, les enfants de 5 à 16 ans, domiciliés dans la municipalité.

Les travaux de la ferme

Souvent, chez les cultivateurs les enfants sont indispensables à certaines époques de l'année. Les législateurs ont tenu compte de cette nécessité. En effet l'article 290d stipule que "le contrôleur d'absences de la municipalité peut, sur la demande écrite du père, de la mère, du tuteur ou gardien d'un enfant, dispenser ce dernier de l'obligation de fréquenter l'école."

(Suite à la 2e page)

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Communiqué fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

LES PERMIS PERMANENTS D'ABATTAGE

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre précise que les personnes qui ont déjà rempli une formule de demande pour un permis d'abattage temporaire n'ont pas besoin de remplir de nouvelles formules en vue d'obtenir un permis permanent que l'on est à émettre.

Cependant les personnes qui abattaient régulièrement des bestiaux en 1941 et qui n'ont jamais rempli ces formules de demande, sont tenues de le faire immédiatement s'ils veulent que l'administration des vivres étudie leur cas particulier et leur accorde un permis permanent, s'ils en méritent.

Les cultivateurs qui abattent leurs animaux pour leur consommation personnelle n'ont pas besoin de permis d'abattage. Il ne leur en faut pas non plus pour abattre leurs bestiaux dont ils destinent la viande à d'autres cultivateurs qui ne la revendent pas. Les abattoirs coopératifs sont aussi exemptés de ces dispositions.

Les détaillants qui abattent ou qui font abattre des bestiaux sont considérés comme des abatteurs et sont tenus d'obtenir un permis. Mais les détaillants qui n'achètent que de la viande habillée pour la revendre et n'abattent en aucune façon le bétail ne sont pas obligés de se procurer un permis.

La Commission souligne que le fait de remplir une formule de demande n'amènera pas de soi l'émission d'un permis permanent, bien qu'un permis temporaire fut accordé l'automne dernier à toutes les personnes qui se déclarèrent abatteurs.

Règle générale, on donnera un permis permanent aux abatteurs qui opéraient régulièrement un abattoir en 1941. On ne suivra pas toujours cette règle, surtout dans les cas des abattoirs situés dans les régions populeuses. La Commission étudie chaque cas en particulier. Il est nécessaire d'exercer un contrôle plus sévère sur l'abattage si l'on veut rationner avec succès la viande.

QUELQUES RAISONS DU RATIONNEMENT DE LA VIANDE

L'administration des vivres à la Commission des prix et du Commerce donne 5 raisons pour lesquelles elle a rationné la viande. Les voici:

Notre approvisionnement de viande en 1943, une fois nos exportations déduites, ne sera pas plus considérable qu'en 1942, et peut-être le sera-t-il moins.

La demande des consommateurs canadiens en 1943 sera en

toute probabilité plus qu'en 1942.

Sans le rationnement, les pénuries locales qui se sont produites en 1942 se généraliseraient et persisteraient en 1943.

Le Canada doit fournir de provisions nos armées outre-mer ainsi que les populations alliées.

Si possible, le Canada devra accroître ses exportations de viande outre-mer non pas pour augmenter la ration anglaise mais dans le but de la maintenir au moins à son niveau actuel qui est excessivement bas.

La ration sera de deux livres par personne par semaine. Ceci veut dire deux livres provenant de la carcasse, c'est-à-dire comprenant les os, etc. Le même morceau déossé et pesant beaucoup moins exigera pour son achat le même nombre de coupons que le morceau non déossé.

DETAILS SUR LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

Les autorités de l'administration des vivres précisent que la ration de deux livres comprend aussi les os. Evidemment, certains morceaux d'une carcasse contiennent un plus haut pourcentage d'os que d'autres. Aussi a-t-on l'intention de classer les morceaux de viande selon leur teneur en os; et d'ajuster la ration de viande de telle façon que dans le cas des morceaux déossés, la ration sera moins de deux livres, tandis que dans le cas contraire la ration sera plus considérable.

Les morceaux de viande qui contiennent plus de 50% d'os ne seront pas rationnés, de même que les morceaux spéciaux comme le foie, le cœur, les rognons et la cervelle.

DES DIAGRAMMES DES COUPES DE VIANDE

Les ménagères Canadiennes qui se présenteront chez leur boucher pour acheter les morceaux de viande lorsque le rationnement de la viande sera en vigueur trouveront sous leurs yeux des diagrammes sur les coupes de la viande préparés par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Ces diagrammes feront connaître aux ménagères les parties de viande qu'elles pourront acheter avec leurs coupons de

(Suite à la page 4)

La pomme de terre Bliss Triumph, que l'on importe au Canada en hiver et au printemps, se cultive sur une grande échelle dans les Provinces Maritimes pour la production de semence; cette semence est exportée sur Cuba, les Antilles et le Sud des Etats-Unis. La variété Bliss Triumph a été créée dans l'Etat du Connecticut en 1878.



Quelle Municipalité du Comté dépassera son objectif la première, au Quatrième Emprunt?

JUSQU'AU BOUT !

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 22 AVRIL 1943

Réflexions de Carême

Pâques succède au Carême qui sera du passé dans quelques jours. Durant cette quarantaine nombreux sont ceux qui se sont imposés des sacrifices de quelque nature, d'autres ont fait quelques efforts. De ces efforts certains ont retiré des avantages spirituels. Combien de nous en ont profité pour faire d'eux-mêmes un inventaire spirituel? Quelle occasion magnifique eût été pour faire une revue de ses habitudes, tout spécialement celles qui sont préjudiciables à soi-même et plus souvent qu'autre chose, blessantes envers son prochain.

Peut-être une des habitudes les plus blessantes envers autrui est la critique, non une critique constructive mais une critique sujette à satisfaire l'égoïsme personnel. Le critique masculin ou féminin, qui parle parce qu'il n'a rien d'autre chose à dire, est destiné à faire partie de la force de destruction de l'humanité la plus puissante. Plus d'une carrière a été compromise, plus d'un ouvrage demandant un effort continu a été laissé en plan parce que quelqu'un y a trouvé un ou plusieurs défauts, ou aurait prononcé une remarque injurieuse lorsqu'un mot d'encouragement aurait produit de meilleurs résultats.

Etes-vous enclin à la critique? Si oui, pourquoi la faites-vous? Une école de philosophes prétend que l'ambition majeure de tout homme dans la vie est de dominer son prochain. Lorsque cet individu en rencontre un autre qui lui est supérieur, il constate alors son infériorité. Il ne peut tenir le coup. Il cherche à cacher sa propre faiblesse en faisant montre de son caractère. Il critique tous les faits et gestes de ses concitoyens, il craint d'admettre qu'il peut avoir tort. Etes-vous de ce genre, et avez-vous constaté vos propres faiblesses? En un mot, vous connaissez-vous, et êtes-vous prêt à reconnaître que votre voisin peut aussi posséder des aptitudes supérieures? Si oui, vous êtes un pacifiste.

Il y a aussi celui qui a eu des infortunes dans la vie, qui peut alors trouver satisfaction à critiquer. Il manque donc de caractère pour subir l'adversité à bon escient. Shakespeare disait: "L'adversité a ses bons effets." Nous oublions que les plus beaux caractères ont été formés à même l'adversité. Combien de personnes qui à la suite de peines subies deviennent aigries. Il leur semble ne plus avoir place dans la vie et croient alors devoir trouver satisfaction à énumérer les défauts des autres. Ils ne peuvent rien trouver de beau, ni apprécier les efforts d'autrui, et la vie n'offre pour eux aucun but précis.

Etes-vous une personne jalouse? Si oui, essayez de contrôler votre passion. Votre vie entière peut en être compromise. Le jaloux voit le monde par le mauvais bout du télescope, la terre et ses habitants lui semblent alors beaucoup plus petits et vils qu'ils ne le sont.

Nous nous imaginons être des surhommes et pouvoir faire mieux que nos concitoyens et critiquer leurs faits et gestes; pourquoi, parce que ceci sert notre propre vanité.

Généralement parlant il y en a qui trouvent plaisir à critiquer les actes des autres, car ils sont désireux de tenir le haut de la rampe. Est-ce que ces mêmes personnes ont les mêmes défauts ou faiblesses qu'ils trouvent chez les autres? Certainement, la critique trouve place dans toutes les phases de notre ordre social, mais tous et chacun peuvent faire en sorte de rendre la chose plus facile aux autres, en faisant montre de plus de considération.

Essayons alors de rendre la vie plus belle pour les autres par des mots d'encouragement et de support.

La vie deviendra plus belle pour nous si nous pouvons voir les gens sous leurs plus beaux atours, oubliant leurs défauts et leur faiblesses. Au moins, nous devons nous restreindre de toujours critiquer tous et chacun.

Nous désirons que tous soient aimables et généreux dans leur attitude à notre égard; pourquoi ne pas l'être nous-mêmes envers eux? La vie est courte, pourquoi ne pas la remplir avec des paroles de douceur? Si nous ne pouvons franchement dire des choses aimables ou admettre un noble effort, gardons le silence.

Si vous êtes enclin à critiquer, méditez ces pensées pour quelque temps, le monde peut alors devenir un endroit plus agréable à habiter.



TRÉCÉS

Le 17 avril est décédé M. Zéphirin Bergeron, époux de feu Emélie Pothier, à l'âge de 83 ans et 9 jours.

Il demeurait chez son fils, M. Philippe Bergeron, de cette ville.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi matin au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Nous donnerons un compte rendu dans notre prochaine édition.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph E. (Pitt) Boisjoli, époux de Marie Compagna, survenue mercredi matin, 21 avril, à l'âge de 69 ans.

Son service et sa sépulture auront lieu lundi matin, 26 avril, à 9.30 hres.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

qui couronneront cette campagne.

Vous avez tout récemment donné généreusement au bénéfice de certaines campagnes; cette fois, vous ne serez pas appelés à donner aux autres et pour les autres, mais vous serez appelés à souscrire et à faire souscrire pour vous, et en faveur de ceux qui souscriront.

Pour empêcher l'inflation, il a fallu établir un plafond aux prix de toutes les marchandises et services aux gages et salaires, un contrôle de priorité, de restrictions et de rationnement, un contrôle des bénéfices et des revenus et le contrôle de l'emploi de toutes les ressources du pays sans exception.

Le contrôle en temps de guerre de toutes les ressources du pays est sans doute le contrôle le plus facile et le plus efficace. Il s'agit d'appeler au trésor public sous forme d'emprunt de la victoire, tout ce que le peuple possède en argent, à l'exception de ce qui lui est absolument essentiel pour vivre.

Le peuple du Canada défend sa propre liberté; c'est la guerre du peuple qui doit se poursuivre et qui sera gagnée seulement avec l'argent du peuple.

Ce soir est l'inauguration dans votre comté, de la campagne pour le 4e emprunt de la victoire. Cet emprunt recevra sans doute le même appui que vous avez si généreusement accordé à tous les emprunts précédents.

Vous avez toujours donné généreusement et souscrit libéralement. J'ai été honoré du privilège qui n'a été accordé de me trouver parmi vous en cette circonstance, puisque je me trouve au milieu du comté qui dans notre Province a été le premier à rencontrer son objectif, lors de la dernière campagne. Je me permets donc de vous offrir mes plus sincères félicitations.

Le comté d'Arthabaska a toute une réputation de rivalité patriotique; c'est ce qui vous apportera pour cette campagne les résultats similaires à ceux déjà obtenus. On m'informe qu'à l'occasion du premier emprunt de la victoire, votre objectif fut obtenu le dernier jour de la campagne et qu'à l'occasion du 2e emprunt, il fut obtenu le 12e jour, et qu'au dernier emprunt, vous obteniez votre objectif le 7e jour de la campagne. Si vous deviez continuer cet élan, quelle sera donc la surprise que vous réservez pour le Comité National de Finances de Guerre pour cette campagne?

L'objectif de 1 billion, 100 millions pour ce 4e emprunt de la victoire a été réparti très consciencieusement pour tout le pays. Etant donné l'augmentation substantielle de cet emprunt sur les précédents, tout le monde sans exception devra redoubler ses efforts. La province de Québec est appelée à souscrire approximativement le quart du montant de cet emprunt.

L'objectif du comté d'Arthabaska est, je crois, fixé à un peu plus de 3/4 de million, en me basant sur les records de votre passé et sur la valeur du groupe de citoyens réunis ici ce soir, je n'ai aucun doute sur les succès

me l'impossible pour conserver notre propre liberté? Enfin, pourrions-nous ne pas nous imposer les plus grands sacrifices pour aider la libération de nos alliés déjà sous le joug de l'ennemi. Que ne pourrions-nous faire pour donner à manger à ceux qui ont fait si ceux qui souffrent étaient plus près de nous? Pour défendre nos droits, pour conserver nos libertés, il nous faudra la victoire.

La 4e note du coût de cette victoire nous est maintenant soumise. Il nous faudra l'acquiescer.

Nous n'avons pas le choix puisque pour pouvoir continuer à vivre il nous faudra d'abord vaincre.

Pourrions-nous ignorer que rien au monde comptera pour nous excepté la victoire?

Pourrions-nous oublier les méfaits qui accablent les nations unies déjà conquises?

Pourrions-nous épargner mé-

Notes locales

Joyeuses Pâques à tous!

M. l'abbé Alfred Bernier est présentement sous traitement à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Nous faisons des vœux pour un prompt rétablissement.

M. l'abbé G. E. Picard, vicaire, est allé à Nicolet, récemment.

Nous apprenons que Mlle Marie-Jeanne Pinard, fille de M. et Mme Joseph Pinard, de cette ville, garde-malade graduée de l'Hôpital Ste-Justine et de l'Université de Montréal, a passé avec succès les examens comme membre de la "Canadian Society of Laboratory Technologists". Nos félicitations.

Mme Conrad Girouard est partie pour Chicoutimi où elle passera la fête de Pâques.

M. Léo Faucher, de St-Albert de Warwick, était de passage à nos bureaux, mardi.

M. Donat Nadeau, de Farnham, en visite chez M. et Mme Rodolphe Nadeau.

Mlle Amélie Poisson, d'Ottawa, en visite chez M. et Mme Jules Poisson.

Mme Raoul Leblanc, de l'Épiphanie, est venue en visite chez des parents.

M. Lucien Desfossés, de l'Armée canadienne, en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Desfossés.

Mlle Marie St-Pierre, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme D. St-Pierre.

Toutes nos félicitations à M. Marcel Brochu, d'Estouart, Témiscouata, qui a reçu ses ailes, à l'Ecole d'Aviation de St-Hubert. M. Brochu a fait ses études au collège St-Joseph d'Arthabaska, et est le neveu de M. Geo. H. Brochu, de notre ville.

M. Jean-Marie Labbé, étudiant à l'Académie Commerciale de Québec, passe les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Joseph Labbé.

CE N'EST QU'EN 2038 QUE PAQUES SERA LE 25 AVRIL

D'après Maude Bennot, directrice du planétaire Adler, le 25 avril est la date la plus tardive où la fête de Pâques peut arriver. La dernière fois que cet événement s'est produit, c'est en 1886 et la prochaine ce sera en 2038.

C'est au Concile de Nicée en Asie mineure que fut choisie la façon de déterminer la date de Pâques. Il fut décidé que Pâques se célébrerait toujours le dimanche après la pleine lune qui suit le 21 mars.

Cette décision d'utiliser le cycle lunaire pour déterminer la date de Pâques s'explique par le fait qu'aux premiers temps de l'Eglise, les pèlerins avaient besoin de la lumière de la lune pour se rendre aux grandes fêtes matinales à Pâques.

Cette année, la pleine lune qui vient après le 21 mars tombe le 20 avril et le dimanche qui suit, c'est-à-dire le 25 avril ce sera Pâques.

me l'impossible pour conserver notre propre liberté?

Enfin, pourrions-nous ne pas nous imposer les plus grands sacrifices pour aider la libération de nos alliés déjà sous le joug de l'ennemi.

Que ne pourrions-nous faire pour donner à manger à ceux qui ont fait si ceux qui souffrent étaient plus près de nous?

Pour défendre nos droits, pour conserver nos libertés, il nous faudra la victoire.

La 4e note du coût de cette victoire nous est maintenant soumise. Il nous faudra l'acquiescer.

Nous n'avons pas le choix puisque pour pouvoir continuer à vivre il nous faudra d'abord vaincre.

Cartes professionnelles

AVOCATS

John F. WALSH, C.R.
AVOCAT

Bureau: :
En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

ROLAND PROVENCHER

B.A.L.L.B.
AVOCAT
Edifice "PIROLI"
187A, RUE NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE, P. Q.

Rés. 4063 Blvd Décarie

Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.
AVOCAT

AMOS
ARTHABASKA : Au bureau de John F. Walsh, c. r.
MONTREAL : 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., LL.B.
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe de
Me EDGAR LAIBERTE
WARWICK, P. Q.

Cahier postal 375

Tél.: Rés. 533; bur.: 680

HORACE BERGERON
NOTAIRE

EDIFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)

199, Rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

DR J.-MARIE BECOTTE

MEDECIN - CHIRURGIEN

RAYONS X

N. B.—Rayons X à tous les samedis, de 2 h. à 4 h. p.m.,
et sur appointment.

Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBET

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue • Ajustement de verres et monture

197, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU :

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Télex: Bureau 471

Résidence: 629

VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de Bureau : 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.
Réparation et ajustement des lunettes

HENRI CHARETTE, B.A., BA. O.

OPTOMETRISTE — OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

Licences de Radios

M. ROLAND MATHIEU,
propriétaire du Studio Dubuc, 7 rue St-Dominique, a été nommé par Ottawa, Percepteur pour la collection des Licences de Radio.

Vous pouvez maintenant obtenir votre nouvelle licence soit par maille ou en vous adressant au STUDIO DUBUC, Victoriaville.

M. Mathieu est nommé pour tout le comté d'Arthabaska, et passera par les maisons après le 1er mai.

22 avril 4 f.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE

(Suite de la page 1)

tion de fréquenter l'école pour une ou plusieurs périodes n'exécédant pas en tout six semaines par année scolaire lorsque les services de cet enfant sont requis pour les travaux de la ferme ou par des travaux urgents et nécessaires à la maison ou pour le soutien de cet enfant et de ses parents.

Ne dites jamais des absents ce que vous n'oseriez dire en leur présence.
(Lessing)

La Campagne du 4e Emprunt...

(Suite de la page 1)

comme administrateur de la Commission des prix et du commerce qu'il fixera au besoin les prix des diverses qualités de cuivre.

Tous les bureaux régionaux ont commencé à opérer sans aucun programme déterminé. On expérimentait, au début; il fallait aller quelque peu à l'aventure. Peu à peu, mais rapidement, nous avons dû augmenter notre organisation afin de répondre aux nombreuses exigences de cette entreprise colossale. Les problèmes se règlent plus vite maintenant, mais ils augmentent en nombre. Cependant, ayant parcouru à peu près le cycle de quatre saisons, nous avons lieu de nous croire au courant de tous les genres de problèmes qui peuvent surgir et nous sommes à même de les résoudre sans délai.

Un autre problème qui vous intéresse particulièrement est celui de la distribution des marchandises qui se font rares.

Dès novembre 1941, notre Commission a clairement défini sa politique à ce sujet. Elle prévoyait, dès lors, que les manufacturiers et les grossistes devaient équitablement distribuer les marchandises rares parmi leurs clients habituels. La Commission vient de réitérer cette af-

firmation. Elle devra peut-être imposer cette juste répartition des marchandises que l'on obtient difficilement. S'il lui faut en venir là pour le bien commun, elle n'hésitera certainement pas à le faire.

Intil de vous dire que la Commission répugne à l'emploi de semblables méthodes. Mais elle serait bien contrainte de les employer, pour le bien général, à l'endroit des manufacturiers et des grossistes qui ne voudraient pas comprendre que cette loi les protège aussi bien qu'elle protège le public.

Vous admettez, messieurs, que la politique de la Commission ne saurait être prise en défaut quand elle affirme une politique aussi juste, une politique qui montre aussi clairement une inébranlable volonté de maintenir notre équilibre économique, une politique, enfin, qui s'oppose aussi carrément à l'élimination de petits marchands par ceux qui ont de plus grandes ressources pécuniaires. C'est le même esprit, la même volonté qui ont réalisé le rationnement du sucre, du thé, du café et du beurre et qui réaliseront au besoin, le rationnement de toute autre denrée rare.

Les contrôles au Canada sont des mesures tout à fait volontaires et le contrôle du commer-

Les vraies femmes de chez-nous

— "Qu'est-ce que tu fais pendant le carême?" — "Je pique un couvre-pieds, tu viendras voir comme il est beau, on ne dirait pas que ce sont des retailles et qu'il ne me coûte que mon temps."

— "Et toi, Hélène?" — "Des couvertes de laine sur le métier, des éredons mollets pour compléter le trousseau du 'neuvème'. Après en avoir servi 'huit', les couvertures ont de l'usure". — "Mais espères-tu en avoir encore une demi-douzaine?" — "On ne sait jamais! Maman en a eu quinze, je peux bien en retenir..."

— "La machine à coudre travaille, dans cette maison-ci!" — "Il le faut, ma chère! Avant que j'aie habillé mes sept marmots pour le printemps et l'été. Après le carême, l'ouvrage commence au dehors: les jeunes couvées, les jardins, et entre temps, le grand ménage. J'en ai un bon à faire cette année: les enfants grandissent, ils sont fiers de leur chez-eux; je veux arranger ça un peu à leur goût, tapissage, peinture fraîche; je n'aurai pas le temps de m'en nuier..."

Et sur ces mots, Marie-Paula éclate de rire, contente d'avoir à se dépenser, depuis l'aurore jusqu'à la nuit. Et comme ces propos de nos vaillantes paysannes rafraîchissent! Nous nous sentons dans une ambiance normale, saine. Ces vies bien ordonnées, suivant la vraie vocation féminine, relèvent notre espoir, souvent émoussé par les nouvelles du jour déconcertantes de nos grands journaux; des nouvelles comme celles-ci: "On doit ouvrir cinq nouvelles garderies pour enfants". Y a-t-il quelque chose de plus pitoyable, de plus alarmant pour un pays chrétien et supposé civilisé? On annonce cela froidement, en énumérant tous les avantages... Comme s'il

s'agissait de jeunes animaux qu'on domptera bien et qui recevront une pitance convenable à leur développement physique! Et c'est avec de telles moeurs qu'on croit remporter la victoire!

On a dit en France: "Vaut mieux élever dix Français que tuer dix Allemands." Et pour n'avoir pas suivi cette règle, la France se voit écrasée. L'Angleterre, pour avoir produit beaucoup plus de chiens que d'enfants, se voit obligée de recourir aux autres nations pour se sauver du désastre. Malgré ces expériences honteuses des autres peuples, on encourage les femmes à désertir leurs vrais devoirs pour fabriquer des instruments de mort!

Comme le disait Mlle Germaine Bernier, rédactrice au "Devoir": "L'impudeur de la propagande va jusqu'à laisser croire qu'il n'y a que les femmes dans l'armée et dans les usines de guerre qui ont de la vertu et remplissent leurs devoirs patriotiques..." Celles qui donnent des vies et s'immolent à l'éducation physique et morale de la nation, celles-là sont trop vieux jeu, ce n'est plus la mode!

Nos gouvernants seraient pourtant bien en peine de lever des millions de recrues militaires chez notre jeunesse, si les mères d'hier, au lieu de remplir humblement leurs devoirs de la maternité, dans leur foyer, s'étaient mises en tête d'ouvrir des usines de munitions en prévision de la guerre actuelle. Il y aurait surabondance d'armes mais personne pour les mettre en jeu...

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., a encore raison d'avoir écrit: "L'abandon plus ordinaire du foyer, c'est le départ quotidien pour le travail ou pour le repos, pour gagner de l'argent et pour en dépenser."

(Suite à la page 6)

"Plaidoyer pour la canadienne"

(Suite et fin)

Au lieu de vider de sang notre pays jeune, tout en longueur, coûteux à maintenir, pourquoi ne pas mettre les hommes aux ateliers? De plus fins que nous escomptent notre vanité enfantine pour nous manoeuvrer, pour nous faire suer un effort disproportionné à notre âge. S'enfler aussi gros que le boeuf n'est ni élégant ni bienfaisant. Les intéressés nous vantent comme on excite un fier-à-bras gobeur, comme on voit ces apprentis de chantier s'efforcer à tenir tête aux boules, se donner un effort qui les ruine, à peu près comme nous notre effort de guerre. Il est bien gentil de recevoir des compliments sur sa force: Maître corbeau, qui goûtait les flatteries du renard sur son beau ramage, trouva moins drôle d'y perdre son fromage—et notre pays d'y perdre sa jeunesse, et nos femmes de perdre leur avenir à gagner quelques piastres—et quelques flatteries d'un inspecteur habile qui les déclare "les meilleures ouvrières industrielles du pays, les plus consciencieuses, les moins souvent absentes en dépit d'une santé moins bonne". C'est bien ça: elles s'échinent, elles se désolent, elles s'arrachent le coeur, puis d'autres les remplacent à la machine de mort.

— Que faire donc? Enfin, voulez-vous gagner la guerre?

— Absolument! La guerre, la paix, le ciel, les deux vies. C'est pour tout cela que, dans cette guerre mécanisée, il faut remplacer les femmes par les hommes. C'est court, et c'est ça. Quand on se réveillera de l'hystérie actuelle, avec la fermeture des usines, la double mise en chômage des 700,000 femmes et de 700,000 soldats, avec l'unique recours sur un Etat hypothéqué à sa pleine valeur, puis qu'on additionnera les vraies dettes aux pensions, aux dépenses de police, de cliniques et de sanatoriums, enfin que les femmes libérées, émancipées, habituées aux manteaux de fourrure, aux bagues, aux bracelets et aux sacs riches, doubleront le chiffre des mécontents, il faudra plus que les enfants rachitiques ou mal élevés des mécaniciennes pour relever le pays, tout fier d'avoir gardé sa liberté de mourir saigné et sa démocratie dans une égalité de misère noire. Le proverbe juif des enfants qui paient les erreurs des devanciers: *Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des fils en sont gâtées*, se doublera des fautes des mères, nos gardiennes par vocation, car elles aussi auront goûté des raisins verts, beaucoup trop verts, à peine bons pour le goudjat.

MAIS L'ARGENT CRIE...

— "On prend la manne quand elle passe", dites-vous.

— Et si vous y passez? Etes-vous sûre que ce soit de la manne hygiénique, pasteurisée? Non, c'est le poison total, la ruine en double, en multiple si vous avez des enfants. Vous ne gagnez rien, vous perdez tout, vous perdez même l'habitude d'être heureuses de peu. Vous préparez de la détresse pour les lendemains d'ivresse.

— Alors les Canadiens seront toujours pauvres?...

— Ce n'est toujours pas l'argent de sang qu'on jette aux Canadiennes-parias des usines qui nous enrichira, cet argent gaspillé à mesure au profit des mercantis du plaisir, de la vanité ou des remèdes. Qu'on paie à l'ouvrier québécois les mêmes salaires qu'à l'ontarien; que les femmes emploient bien ce revenu en ne se créant pas de besoins nouveaux, et nous prospérerons. C'est pour vous que nous plaçons en plaidant contre vous. C'est pour prévenir vos regrets, vos *Si j'avais su!* Notre profession ne veut pas votre mal, votre salut sur terre et après. Nous voulons la victoire du pays, pas la ruine de la nation; nous voulons l'effort total de guerre, pas l'éreintement, les maladresses, les faux pas, les faillites. Nous ne voulons pas

que les moyens de la victoire en détruisant le but, qui est la vie, la civilisation, la beauté que les femmes ont la mission de donner à la terre, aux âmes.

— Nos voisines anglaises travaillent bien, elles!

— Oui, aux bureaux, peu aux durs chantiers qu'on loge dans Québec, ni aux petits salaires que vous happez. En supposant qu'elles en meurent comme vous, une super-immigration, payée par nous, les remplacera vite, alors que nous n'aurons qu'à recenser vos tombes, ou vos chaises longues de sanatorium à \$5.00 par jour. Notre peuple repose entièrement sur la famille, qui fait l'admiration des étrangers. Que la famille adopte le genre américain, et nous sommes finis, notre histoire finit là. Que 50,000 femmes, 50,000 familles existantes ou possibles, disparaissent, nous perdons l'équivalent de 250 paroisses rurales, deux diocèses, et la descendance. On ne paie pas une telle faillite, puisque aucune somme ne peut la racheter. Que nos campagnes, jusqu'ici préservées, se gardent bien de suivre la mode, la cupidité à la mode. Qu'on se prévale au besoin du Code civil qui exige le consentement du mari pour sa femme, et celui des parents pour les filles mineures.

Quand les chefs du Service sélectif et du pays eux-mêmes proclament que "la maîtresse de maison, soldat de première ligne sur le front intérieur, accomplit une besogne de guerre essentielle" (M. Goulet); que "la désagrégation du foyer au bénéfice de l'industrie, loin d'aidant l'effort de guerre, lui nuit, le retarde, et compromet notre

avenir" (Mme Eaton); que "les femmes au foyer ne contribuent pas moins directement que les ouvrières au maintien de la civilisation que nos ennemis cherchent à détruire" (M. King);—ils parlent juste. Nous demandons que les actes suivent les belles paroles, et que nos rectrices y aident en restant chez elles, au vrai grand ser-

vice qu'ils attendent des femmes civilisées.

Et comme, en démocratie, la volonté populaire peut, même entre les élections, assagir un parlement, il est bon d'adresser des remontrances aux députés.

Nos 340,000 hommes des Li-gues du Sacré-Coeur l'ont fait; nos autres associations d'hommes et de femmes devraient les

imiter. S'il faut absolument que des femmes travaillent, que ce ne soit jamais plus de quarante-huit heures par semaine, le moins possible de nuit, qu'on organise la surveillance et au besoin la séparation des contagieuses. Qu'on embauche d'abord les hommes, qu'on épargne les mères, et qu'on protège la

(Suite à la page 6)



"Si Vous Peinturez... c'est une Bonne Marque"

Préserver la propriété aujourd'hui, c'est la conserver pour demain. Lorsque vous peignez, allez chez votre marchand Martin-Senour.

Il est l'homme qui peut le mieux vous renseigner sur les combinaisons de couleurs "réussies". Il est l'homme qui connaît vraiment la peinture et les manières les plus économiques et les plus pratiques de l'appliquer.

Ses conseils sont sincères et pratiques—les peintures qu'il vend sont préparées avec des ingrédients de qualité qui supportent "l'épreuve du temps". Lorsque vous peignez, consultez votre marchand Martin-Senour.

43-117

**PEINTURE 100% PURE, VERNIS & EMAUX
MARTIN-SENOUR**



• En temps de guerre, c'est une sage économie de maintenir votre maison en bon état de réparation. Votre fournisseur de Peintures C-I-L est un spécialiste dans l'entretien de l'extérieur et de l'intérieur des logis. Il ne se contentera pas simplement de vous fournir des peintures de qualité supérieure. Il peut vous offrir de nombreux conseils sur le moyen d'effectuer les menus travaux de réparation dans la maison. Vous trouverez avantageux de consulter votre marchand de Peintures C-I-L dans tous les cas de réparations nécessaires. Si vous avez besoin de peinture, vous trouverez également que votre fournisseur de Peintures C-I-L vend des peintures et finis de qualité supérieure pour tous les besoins du logis.

N3-3F

LES PEINTURES C-I-L MAINTIENNENT LEUR BEAUTÉ

Adélar Morier

137, Rue Notre-Dame, - Victoriaville, P. Q.



Une profession de foi

NOUS avons foi dans le Canada.

Nous avons foi dans son passé. Nous croyons que le courage des pionniers et l'esprit qui a inspiré la Confédération ont unifié le continent grâce à un vaste réseau de rubans d'acier et ont posé les bases de la grandeur et de la solidarité nationales.

NOUS avons foi dans son présent. Dans le rôle qu'il joue pour soustraire le monde à la tyrannie, dans ses jeunes gens qui le servent dans les trois armes, dans ses travailleurs qui recherchent pour leur labeur une autre récompense que leur salaire, dans toute la nation qui aspire à la Victoire.

NOUS avons foi dans son avenir. Nous sommes persuadés qu'il exercera une influence croissante et qu'il aidera à façonner le monde de demain. En tournant leurs yeux vers lui, les hommes trouveront de nouvelles raisons de confiance et d'espoir.

NOTRE foi ne repose pas uniquement sur les statistiques de ses opérations bancaires et de ses chargements de fret, ni sur l'ampleur de ses richesses.

inexploitées, ni même sur l'oeuvre de guerre, immense et glorieuse, de ses quelque douze millions d'habitants.

NOTRE foi se nourrit du sol même où nous vivons librement, de cette terre à laquelle nous sommes attachés par toutes les fibres de notre être. Notre foi est née de la splendeur des Rocheuses au soleil couchant, de l'azur mystérieux des aubes laurentiennes, de la quiétude d'un sous-bois de l'Ontario, de l'appel lointain des horizons des Prairies, du concert de la vague sur la côte de l'Atlantique et du murmure des marées sur les plages du Pacifique. Notre foi chante tous les jours dans les épopées de nos trois armes.

CAN, notre foi, c'est la foi dans un peuple, dans les millions d'êtres obscurs ou connus que nous croisons tous les jours et qui, par un effort commun, par un esprit de renoncement et une ferveur unanimes, moulent aujourd'hui les traits de la grande nation qui émergera de la Victoire.

NOUS avons foi dans le Canada.

Chaque obligation de la victoire que vous achetez est un acte de foi dans le Canada

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL



Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Les arrivages sont maintenant plus abondants. La demande est modérée et les prix ont quelque peu fléchi.

Lundi matin, le 19 avril 1943, les prix du beurre No. 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35c. à 35 1/4c. la livre.

FROMAGE

Une entente aurait été conclue entre le Ministère des Vivres de la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, permettant l'exportation de 150,000,000 livres de fromage durant l'année courante et cela à partir du 1er avril, sur la base de 20c. la livre, livré au point d'expédition de la fabrique.

La demande se maintient active et les prix sont fermes.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Les arrivages sont peu abondants. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

Poulets: Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poules et poulets: Les arrivages sont peu abondants et facilement absorbés aux prix actuels.

Dindes abattues: Les arrivages sont très limités. La demande est bonne et les prix sont stables.

Oies abattues: Les arrivages sont presque nuls et les prix sont stables.

OEUFs

Montréal et Québec: Les arrivages demeurent limités aux besoins. Marché stationnaire aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS
Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A ROTIER"

Rouges et Blancs

A—6 lbs et plus 32 1/2c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 30 1/2c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 29 1/2c.

"Gris"

A—6 lbs et plus 33 1/4c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 32 1/4c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 30 3/4c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"
A—5 lbs et plus 31 1/2c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 29c.

Race "Leghorn"

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 27 1/4c.
B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 lbs 25 1/4c.
C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 23 1/4c.

COQS VIVANTS 25c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 20c.

VIVANTES

A 31c.
B 30c.
C 28c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus .. 34 1/4c.
A—6 lbs et plus 33 1/4c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 32 1/4c.
B—6 lbs et plus 30 1/4c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 29 1/4c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 28 1/4c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial: 6 lbs et plus ... 32 1/4c.
A—6 lbs et plus 31 1/4c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 29 1/4c.
B—6 lbs et plus 28 1/4c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 27 1/4c.
B—4 lbs, jusqu'à 5 lbs .. 26 1/4c.
C—6 lbs et plus 24 1/2c.
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 23 1/2c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 22 1/2c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs .. 20 1/2c.

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus 26 1/2c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 25 1/2c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs .. 24 1/2c.
B—5 lbs et plus 23 1/2c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 22 1/2c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs .. 21 1/2c.
C—5 lbs et plus 20 1/2c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 19 1/2c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs .. 18 1/2c.

JEUNES DINDES

ABATTUES

A 36 1/4c.
B 34 1/4c.

C 31 1/4c.

OIES ABATTUES

A 24 1/4c.
B 22 1/4c.
C 17 1/4c.

N. B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs

A—Gros 33c.
A—Moyen 31c.
B 29c.
A—Poulettes 28c.
C 26c.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 18c.
Moyens 17c.
Communs 15 1/2c.

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 35c.
No. 2 pasteurisé 34c.
No. 3 pasteurisé 33c.

FROMAGE

Blanc

No. 1 20 1/4c.
No. 2 19 1/4c.
No. 3 19 1/4c.

Coloré

No. 1 20 1/4c.
No. 2 19 1/4c.
No. 3 19 1/4c.

F. A. B. Montréal

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 19 avril 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 17c.

Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13.25c.

Truies: 11.50-12c.
Abattues: 15-15.50c.
Verrats châtrés: 8-9c.
Abattus: 10-11c.

RABAIS:

B2 (130-134 lbs) 50c.
C1 et C2 (130-175 lbs), \$1.00
C3 (175-185 lbs), \$2.00
D1 et D2 (130-175 lbs), \$1.50
D3 (176-185 lbs), \$2.50

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus, \$2.50 ou plus.

Lourds (186-205 lbs) par tête \$3.00.

Extra lourds (206-220 lbs) \$2.50 le cent; (220 lbs et plus) \$3.00 le cent.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT

Choix 14.00-14.25
Bon 13.00-13.50
Moyen 12.00-13.00
Commun 10.00-11.00
D'herbe 8.00-9.00

BOUVILLONS

Choix 12.00-12.50
Bon 11.50-11.75
Moyen 10.50-11.25
Commun 9.00-10.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Lots mélangés 14.00-14.50
Très communs 12.00-12.50

MOUTONS

Bon 9.00-9.50
Commun 6.00-8.00

TAURES

Choix (Type à boucherie) 11.00-11.50
Bonne 10.50-11.00
Moyenne 9.50-10.00
Commune 8.50-9.00

VACHES

Choix (Type à boucherie) 10.00-10.50
Bonne 9.50-9.75
Moyenne 8.50-9.00
Commune 7.50-8.50
Très Com. 6.00-7.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 11.00-11.50
Bon 10.00-10.50
Moyen 9.50-10.00
Commun 9.00-9.50

Commission des prix...

(Suite de la 1ère page)

rationnement. Ils seront un guide sûr tant pour les bouchers que pour les consommateurs.

On a eu recours à des bouchers de longue expérience pour préparer les diagrammes que la Commission des prix et du commerce distribuera lors de l'entrée en vigueur du rationnement. Ils ont pour leur aider des spécialistes dans tous les domaines. Néanmoins ce n'est pas une tâche facile. Les diagrammes doivent posséder toutes les informations nécessaires pour éclairer le consommateur sur des centaines de morceaux de viande.

* * *

HARENG EN CONSERVE

Des milliers de caisses de hareng conservé dans la sauce tomate feront leur apparition sur le marché canadien: voilà ce qui découle d'une récente ordonnance de la Commission des prix et du commerce. Le décret, exécutoire depuis le 15 avril, détermine les prix maxima de ce produit.

On avait l'intention au début d'exporter tout le saumon et tout le hareng de la Colombie anglaise conservés en 1943: 50% pour l'Est du pays et de 55% pour l'Ouest du pays. De plus on a déterminé la quantité de protéine que doivent contenir ces produits et qui varie de 50 à 55%. On n'a pas changé les prix maxima de ces produits.

La Commission des Prix assure les conserveries qu'elles recevront le même prix que celui offert par le ministère britannique des vivres.

* * *

DEMISSION DE L'ADMINISTRATEUR DU RATIONNEMENT

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du Commerce, a annoncé la démission de M. L. B. Unwin, administrateur du rationnement des consommateurs. M. Unwin retourne au Pacifique Canadien dont il est le vice-président et le trésorier, et le président du réseau aérien de cette compagnie.

Le Pacifique Canadien prête le service de M. Unwin à la Commission afin de permettre à celle-ci d'organiser son administration du rationnement. Depuis octobre dernier, M. Unwin a travaillé ferme pour mettre sur pied cette administration, et il a complètement réussi. Bien que la Commission souffrira du départ de M. Unwin, elle a accepté sa démission parce que ses services sont requis de façon urgente par sa compagnie.

La Commission n'a pas pris encore de décision au sujet de son successeur.

* * *

LA RATION ANGLAISE DE BACON

La ration anglaise de bacon se chiffre à un quart de livre par personne par semaine.

En 1943, le Canada exportera à l'Angleterre 705,912,000 livres de porc ou de ses produits. Cette exportation ne contribuera pas à accroître la ration anglaise mais à la maintenir à son niveau actuel, qui est excessivement bas.

Ces exportations de viande ne serviront pas seulement à alimenter la population civile, mais aussi à approvisionner les armées des Nations Unies stationnées dans ce pays. Vu que les forces alliées outre-mer augmentent sans cesse, il faudra que nos exportations s'accroissent en conséquence.

C'est une des raisons pour quoi nous sommes obligés d'instituer le rationnement de la viande au Canada. Le rationnement constitue le seul moyen d'assurer à chaque Canadien une provision suffisante de viande tout en augmentant nos exportations de cette denrée.

* * *

LES FARINES ET LES PRODUITS D'ANIMAUX POUR FINS D'Alfouragement

D'après un nouveau décret émis par M. F. W. Presant, administrateur des aliments de bétail, le vendeur qui entrepose de la farine de poisson achetée au point de production après la fermeture de la saison de pêche a le droit d'exiger des frais

d'entreposage et le crédit s'élevant à 70 cents la tonne par mois et à 35 cents la tonne pour chaque moitié de mois ou période plus courte. Le vendeur aura le droit d'exiger ces frais trente jours après la fermeture de la saison de pêche par le Ministère fédéral des Pêcheries pour l'espèce de poisson avec laquelle cette farine de poisson est principalement fabriquée.

Le prix de gros maximum par wagon complet, f. à b. le point de fabrication, pour de la farine animale et pour de la poudre de viande et d'os en vrac obtenues par cuisson humide, sera de 82 cents par unité de protéine la tonne au lieu de 85 cents. La teneur en protéine de la farine animale obtenue par cuisson humide une fois transformée sera de 40 pour 100 au minimum et de 50 pour 100 au maximum. On a réduit les prix en conséquence lorsqu'il y avait lieu.

On a limité la production des déchets de viande, de la viande desséchée, des déchets de viande et d'os ou de la farine de viande et d'os desséchée, de la farine animale desséchée ou de la poudre de viande et d'os alimentaires desséchée à une teneur maximum de protéine de 50% pour l'Est du pays et de 55% pour l'Ouest du pays. De plus on a déterminé la quantité de protéine que doivent contenir ces produits et qui varie de 50 à 55%. On n'a pas changé les prix maxima de ces produits.

St-Rémi de Tingwick

(De notre correspondant)

—Nonagénaire décédée:
Le dix de ce mois est décédée dans la paix du Seigneur, Vve Téléphore Poisson, née Caroline Meunier, à l'âge avancé de 92 ans.

Les funérailles ont eu lieu dans notre église au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Macabre découverte:
Jeudi le 15 avril, un individu semi-aveugle, du nom de Xavier Plourde, résidant à St-Rémi depuis l'automne seulement a été découvert gelé à mort à l'entrée d'une érablière.

Le cadavre a été transporté à la maison de M. Toussaint Gilbert où il pensionnait et chez qui s'est rendu le coroner pour enquête. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 19 avril. Il laisse deux sœurs et trois frères.

—Prochain mariage:
Dame rumeur nous annonce le prochain mariage de M. Alphonse Leroux avec Mlle Monique Saucier, tous deux de St-Rémi.

—Les sucrés marchent au ralenti, à cause de la température inclemente. On voit encore trois à quatre pieds de neige dans les chemins.

De toutes les dépenses que comporte la production des récoltes aucune ne rapporte autant que l'achat de bonnes semences, et c'est aussi la dépense la moins élevée de toutes.

20e siècle

"20e Siècle" est un magazine mensuel publié par le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. Ce magazine a pour but de répandre par tout le pays la bonne littérature et les idées saines dans l'ordre de la vie chrétienne.

Voici le sommaire du numéro d'avril 1943:

Pour rebâtir, 113; Malceuzynsky, 114; Dans la boîte aux témoins, 115; Actualités canadiennes, 116; La Maternelle, 117; L'Eternel Samedi, 118; Savez-vous que, 118; Nos lectures du mois, 119; Les postes de Radio-Canada, 120-121; Une expérience de première valeur, 122; Au bout du fil, 123; Les Sucrés au pays des Erables, 124; Les croisés pacifiques, 126; Lucienne et le bonheur, 127; Mots croisés, 128.

L'arachide ou peanut est l'une des récoltes les plus importantes du temps de guerre car elle fournit une huile végétale qui remplace les huiles de noix de coco, de palme et d'olive. Les Etats-Unis ont établi un objectif de cinq millions et demi d'acres pour cette récolte en 1943—un million et demi de plus qu'en 1942.

* * *

Tant que la température ne dépasse pas quarante-huit degrés au-dessus du point de congélation—il ne faut pas songer à peindre les granges ni les autres bâtiments de la ferme.



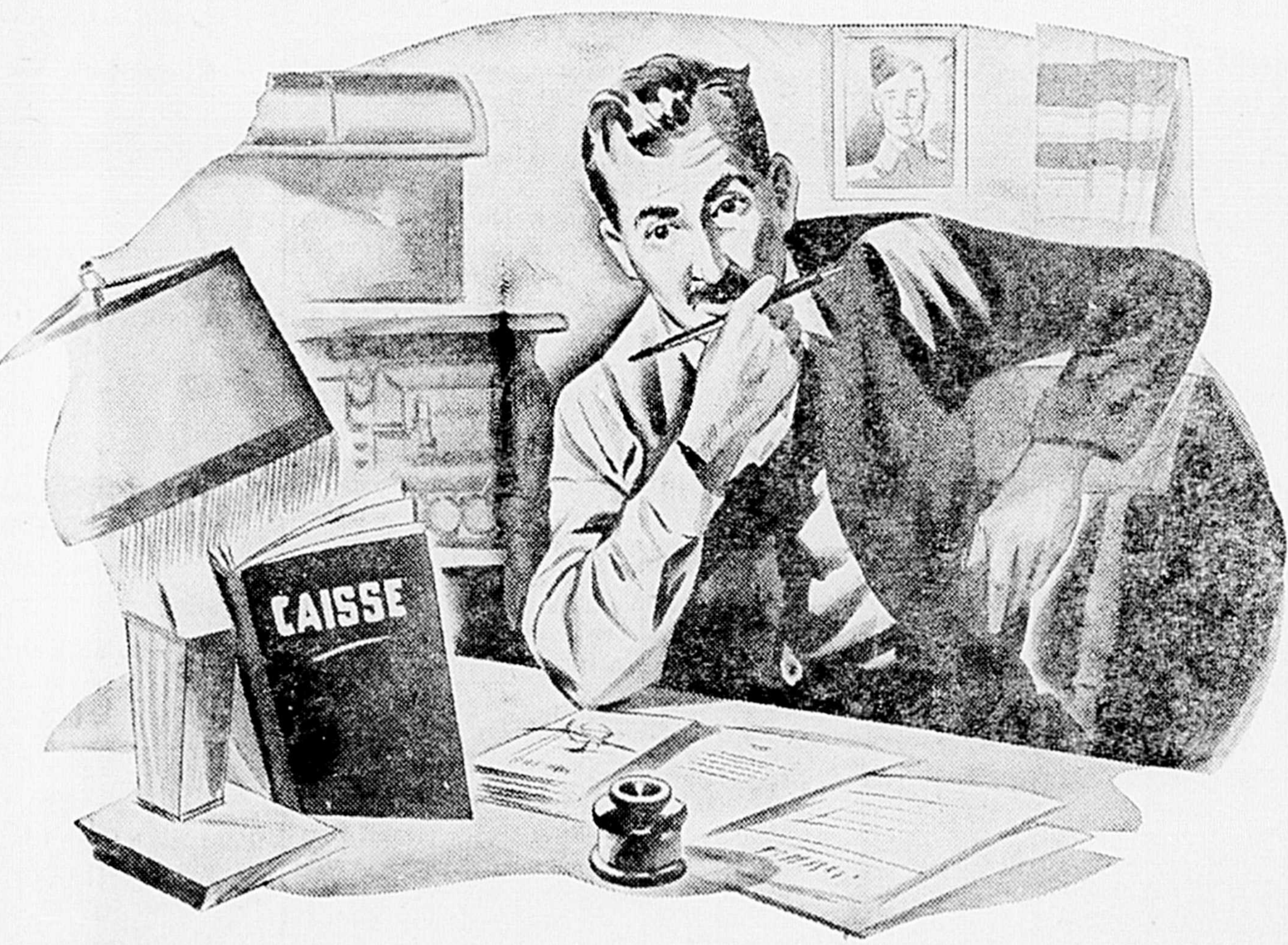
La guerre a diminué l'approvisionnement de fer-blanc — le verre le remplace. La saveur délicate et la haute qualité restent les mêmes... elles sont toujours dignes de votre choix et de votre préférence.

LE SIROP CROWN BRAND

Un des célèbres produits de The CANADA STARCH COMPANY, Limited

Au 31 décembre 1940, 1,913 aveugles recevaient une pension du gouvernement provincial. Les trois-quarts du coût sont absorbés par le gouvernement fédéral. La loi est en vigueur depuis le 1er octobre 1937. Au 31 décembre 1940, les allocations accordées s'élevaient à \$1,152,071.74. La pension maximum est de \$240 par année.

COMBIEN AVEZ-VOUS mis de côté L'AN DERNIER?



Ces jours-ci, quelqu'un viendra vous recommander un mode pratique d'économie. Ce visiteur, c'est l'un de vos voisins ou l'un de vos concitoyens. En vous conseillant l'achat d'Obligations de la Victoire, il vous engagera à l'économie. Tout ce qu'il vous demandera, ce sera de mettre de l'argent de côté en le prêtant, non pas à n'importe qui, mais au Pays lui-même!

L'argent que vous prêterez de la sorte ne cessera pas de vous appartenir. Vous ne le donnez à personne. Vous le retrouverez après la guerre et l'utiliserez à votre gré. D'ici là, le Canada vous paiera des intérêts de 3% par an sur votre placement.

Calculez comment vont vos affaires
Tout le monde devrait faire ça de temps en temps.

Si vous faites un petit calcul, vous établirez l'état de vos affaires en mettant vos économies en regard de vos gains. Ce qui compte, c'est ce que vous épargnez et prêtez. Peut-être direz-vous que vous avez épargné tout ce que vous pouviez. Est-ce bien sûr? Rappelez-vous que vous vous interrogez vous-même, que vous ne montrez vos chiffres à personne. Voyons, n'y a-t-il pas moyen d'économiser davantage?

Vous pouvez acheter des Obligations de la Victoire au fur et à mesure que vous recevez de l'argent. N'importe quelle banque vous avancera l'argent pour acheter des Obligations et vous accordera jusqu'à six mois pour rembourser votre emprunt.

Voilà un excellent moyen de garder intactes les économies que vous destinez à l'achat des objets divers dont vous aurez besoin après la guerre.

Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—Joyeuses Pâques à tous nos amis et à tous les lecteurs de notre chronique hebdomadaire!

—M. l'abbé Joseph Dumas, aumônier de l'Hôpital du Sacre-Coeur de Plessisville, était en visite récemment chez le Dr et Mme C. A. Gilbert.

—24,765,000 gallons d'eau et 6000 livres d'alun ont été consommés à notre filtre municipal, au cours du mois de mars.

—M. J. W. Parenteau est allé en voyage d'affaires à St-Georges de Beauce, dans le courant de la semaine dernière.

—MM. Renaud Miville et Octave Hudon, de l'Ecole militaire de Brockville, Ontario, étaient de passage en ville, en fin de semaine.

—Nos concitoyens apprendront sans doute avec plaisir que la ville vient d'obtenir un permis d'asphalte, pour la réparation de nos rues, qui laissent à désirer à certains endroits, parce qu'on avait manqué d'asphalte pour leur entretien, dans le courant de l'année dernière.

—M. l'abbé Edgar Foucault, prêtre du Séminaire de Nicolet, était en visite chez M. et Mme Gédéon Foucault et au Presbytère des Sts-Martyrs Canadiens, en fin de semaine.

—M. Léopold Bérubé échelvin, est allé rencontrer l'administrateur du bois de chauffage, à Montréal, pour lui exposer nos besoins et lui faire les représentations nécessaires, dans le courant de la présente semaine.

MM. Gustave Longtin, ténor, et Arthur Blaquière, baryton, de Montréal, étaient de passage en ville, au début de la semaine, à l'occasion du Concert Sacré des Sept Paroles du Christ, à la paroisse des Sts-Martyrs Canadiens, où ils ont tous deux pris une part active. Nous donnerons, dans notre prochaine édition, une critique de ce concert par un maître de la musique, et que nos lecteurs liront certes avec plaisir.

—M. Jacques Alain est présentement en voyage d'affaires à Turso, dans l'intérêt de la Victoriaville Furniture.

—Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Albert Roux, née Léontine Brisson, survenu à St-Pierre les Beccquets, à l'âge de 80 ans, samedi dernier, et dont les funérailles ont eu lieu au même endroit, mardi dernier.

Mme Albert Roux était la mère de M. Jean-Baptiste Roux, représentant local de la Caisse Nationale d'Economie, et de M. l'abbé Alphonse Roux, prêtre, et Principal de l'Ecole Normale de St-Léonard d'Aston.

A la famille éprouvée, en particulier à notre concitoyen, M. Jean-Baptiste Roux nos plus vives condoléances.

—Etaient de passage au presbytère de Ste-Victoire, jeudi et vendredi, à l'occasion des funérailles de Mme J. H. Patry: Son Excellence Mgr Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières; M. le Curé Ovide Landry, de la paroisse St-François d'Assise des Trois-Rivières; MM. les abbés J. G. Turcotte, Bernard Ferland, Jules Gélinas, du Séminaire des Trois-Rivières; le Rév. Père Lucien, o.f.m., des Trois-Rivières; et le Rév. Père H. Dionne, o.m.i., de la Baie d'Hudson.

—Lundi dernier, au sous-basement de l'Hôtel de Ville, a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de Téléphone de Victoriaville, sous la présidence de M. Auguste Bourbeau.

On procéda d'abord à l'élection des directeurs et les trois élus ont été MM. Philippe Auger, Conrad Tourigny et Wilfrid Mercier.

Le bureau de direction se compose donc maintenant comme suit: M. Auguste Bourbeau, président; M. J. O. Carignan, vice-président, et MM. Médéric Pepin, J. E. C. Giroux, Dr J. P. H. Massicotte, Alfred R.

Roux, Philippe Auger, Conrad Tourigny et Wilfrid Mercier, directeurs. M. Rodolphe Houle a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier.

Après l'élection des nouveaux directeurs, suivit une discussion vive mais courtoise sur des nouveaux règlements concernant la perception des abonnements, et sur l'opportunité de la nomination d'une directrice, qui aurait désormais la responsabilité des téléphonistes du central, et qui verrait à faire donner tout le service qu'on attend d'une telle utilité publique.

—M. André Carignan, e.e.m., de l'Université Laval, de Québec, est présentement dans sa famille, M. et Mme J. O. Carignan, en congé de Pâques.

—Etaient de passage au presbytère de Ste-Victoire, lundi dernier, à l'occasion des funérailles de Mme Pierre Candien: M. le Chanoine Léon Marcotte, du Séminaire de Sherbrooke, et M. l'abbé Hermann Morin, Principal de l'Ecole Normale de Sherbrooke.

—M. l'abbé Elzéar Coll, vicaire à Ste-Victoire, est allé à Nicolet, pour quêter les Sts-Huiles des paroisses de Victoriaville et des environs.

—Lundi prochain, à l'église de Ste-Victoire sera célébré le mariage de Mlle Jeanne Roux, téléphoniste, fille de M. Alfred R. Roux, voyageur de commerce, et de Mme Roux, à M. Paul Brunelle, distributeur d'eaux gazeuses, et de Mme Brunelle.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Walter Roux, prêtre du Séminaire de Nicolet, et frère de la mariée.

—M. et Mme Arthur Fréchette, de Princeville, étaient en visite, dimanche dernier, chez M. et Mme Arthur Tourigny.

—Le Dr J. B. Drouin est revenu récemment de l'Hôpital du Sacre-Coeur de Cartierville, où il avait été hospitalisé à la suite d'une chute sur la glace. On nous apprend que le malade se rétablit lentement de son fâcheux accident.

—Mme Edouard Chartier, de Sorel, est présentement en visite dans sa famille, M. et Mme Omer Michel.

—Mme Arnould Bourbeau et ses jeunes fillettes passent une quinzaine à Princeville, chez M. et Mme Arthur Fréchette.

—On nous apprend aussi pour lundi prochain, le 26 avril, le mariage de Mlle Viollette Lefebvre, sténographe, fille de Mre Arthur Lefebvre, avocat à Rouyn, à M. Jean-Louis Parenteau, surveillant à la Hutte Militaire des Chevaliers de Colomb, à l'Ecole préparatoire de l'Aviation Royale Canadienne de Victoriaville, fils de M. J. W. Parenteau, gérant général de la Rive Sud de la Shawinigan Water & Power Co., et de Mme Parenteau. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, à l'église de Ste-Victoire.

—Me Roland Provencher, avocat, et Me Jean Beauchesne, notaire, ainsi que M. Enclède Jutras passent quelques jours à la Villa du Rosaire, à Nicolet, pour y suivre les exercices d'une retraite fermée.

—Mercredi soir dernier ont eu lieu les élections du bureau de direction du "Club de Victoriaville Ltée", ci-devant "Le Chalet des Cèdres", à une assemblée générale des actionnaires. MM. Armand St-Pierre, A. D. Lanouette, Georges Giroux, Dr C. A. Gilbert et Paul H. Desrochers furent élus directeurs par les actionnaires présents.

On se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien.

(Pascal)

ON DEMANDE

Servante demandée pour ouvrage général de maison. Bon salaire S'adresser à M. J. A. RICHARD, 112 rue Notre-Dame, Victoriaville, P. Q.

22 avril j.n.o.

Destruction des insectes et de la vermine

PUNAISES, PUCES:

Procurez-vous une demi-livre de poudre de pyrèthre que vous ferez dissoudre dans un gallon d'huile de charbon. Après avoir vidé la poudre dans l'huile vous boucherez votre récipient parfaitement, et à toutes les 15 ou 20 minutes, vous agitez le mélange parfaitement pour permettre la dissolution.

Au bout de deux heures, vous prenez le liquide, après avoir laissé déposer la poudre qui forme une masse jaunâtre au fond du récipient, et vous le mettez dans un vaporisateur pour les mouches; vaporisez partout où vous avez constaté la présence des insectes: meubles, literie, tapis, etc.

Huit jours après la première application, vous vaporisez de nouveau afin de détruire les punaises qui ont pu survivre par une nouvelle émission après le premier nettoyage. Il peut arriver que vous soyez obligé de répéter l'opération si votre premier travail n'a pas couvert toute la maison c'est-à-dire s'il n'a pas été parfait.

Pour que votre solution garde son efficacité, il vous faut la maintenir dans un récipient bien bouché et à l'abri de la lumière.

COQUERELLES:

Pour détruire les coquerelles, soupoudrez avec du fluorure de sodium tous les endroits où vous en voyez: crevasses, plinthes, armoires, etc. Il faut cependant éviter que les enfants puissent y avoir accès, de crainte qu'ils ne mangent cette poudre qui est toxique. Tant que la poudre n'est pas disparue, il n'y a pas lieu d'en remettre, car elle garde son efficacité.

RATS ET SOURIS:

En ce qui concerne la destruction des rats, il vaut mieux les prendre au piège, car si vous les empoisonnez, ils peuvent mourir entre les murs de

Chevaliers de Colomb

CONSEIL VICTORIA

No. 1254

VICTORIAVILLE

La première assemblée de notre conseil a eu lieu le 22 juin, 1907. Notre charte est datée du 23 juin 1907.

Les membres fondateurs furent MM. J. E. Alain, Joseph Audet, E. T. Belleau, C. A. Beaudet, A. Blanchette, Antonio Bourbeau, Auguste Bourbeau, Emile Bourbeau, J. C. A. Bordeleau, Rév. E. Buisson, A. Boissert, P. A. Brassard, Rév. L. A. Côté, L. N. Couillard, J. P. Crépeau, B. Feeney, C. R. Garneau, Octave Gaudet, L. R. Guilbault, Geo. L. Héon, J. C. Héon, J. A. Lafontaine, Alfred Laforest, E. Lagacé, S. J. Laine, Wilfrid Laliberté, J. E. Lamontagne, L. R. Laverne, J. A. Laporte, L. Laverne, F. X. Leblanc, L. Legendre, F. X. Lemieux, Joseph Loranger, N. Luneau, J. N. Mailhot, A. Mailhot, A. Marehand, Dr J. P. H. Massicotte, G. E. Nadeau, A. Normand, J. B. Ouellette, A. A. Piché, Achille Pelletier, Henri J. Pepin, J. E. Perrault, Gustave Perrault, J. Donat Proulx, N. Tourigny, Elzéar Roberge, William S. Russell, Patrick Walsh, J. F. Walsh.

De ces 53 membres fondateurs, 8 sont encore membres de votre maison et occasionner des

odeurs très désagréables. Il y a cependant dans le commerce des poisons à rats très efficaces.

Dans les endroits infestés de souris mettez un plat d'un mélange de farine de seigle et de chaux vive, en parties égales, ainsi qu'une soucoupe contenant de l'eau fraîche. Les souris sont friandes de la farine, mais la chaux vive leur cause une soif intense, elles vont boire et le contact de l'eau avec la chaux les fait mourir.

UNITE SANITAIRE,
Co. Arthabaska



A tous mes Clients et Amis

A tous les généreux Souscripteurs
aux Emprunts de la Victoire

A toute la population du Comté d'Arthabaska

Meilleurs Vœux de Joyeuses Pâques

▼ ▼ ▼ ▼

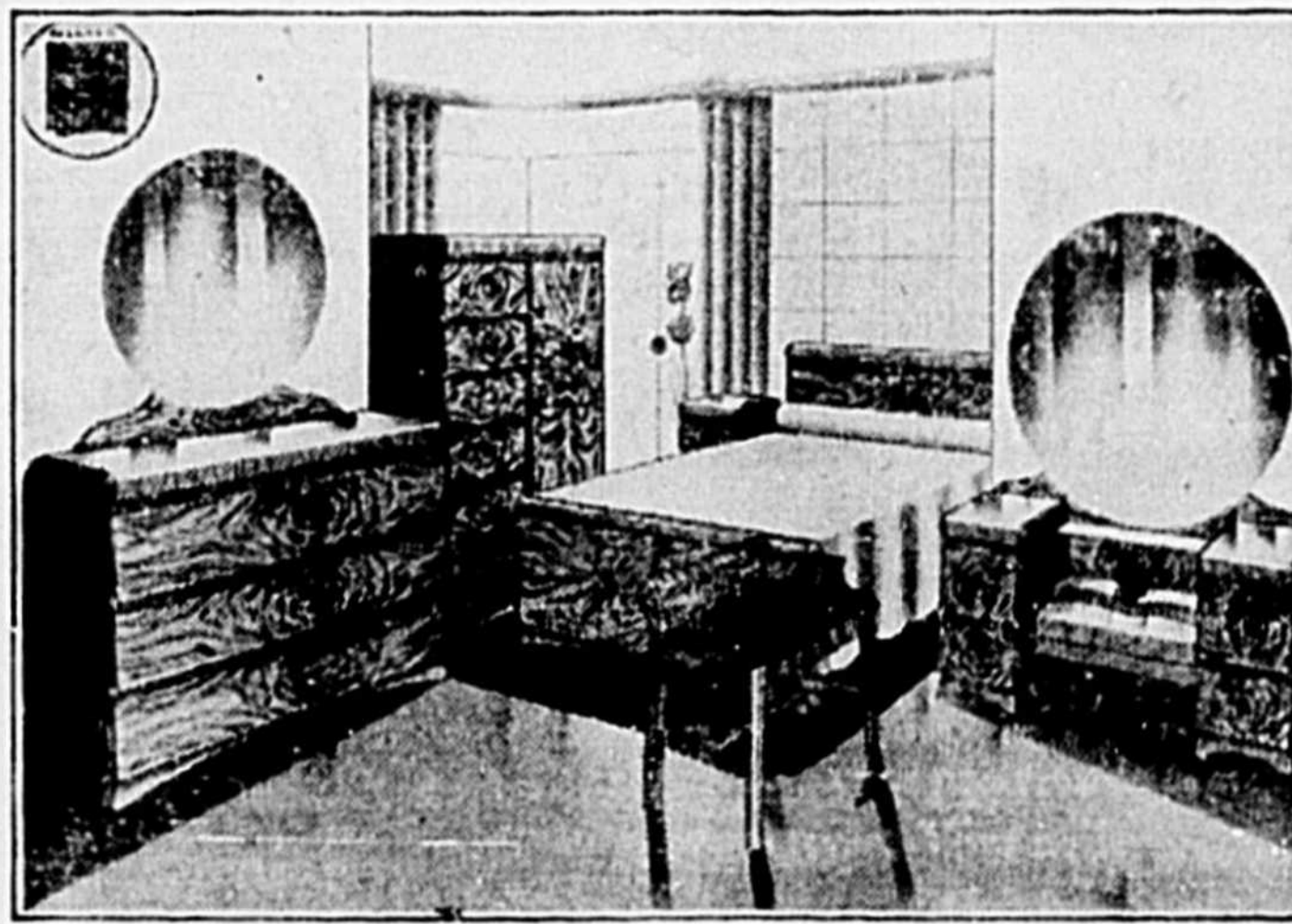
PAUL THEBERGE

La Corporation de Prêts de Québec
Courtiers en Obligations

132, Rue St-Pierre
QUEBEC

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P.Q.



Manufacturiers
de

Chaises, bassinettes, table de bout
et à café, ameublements de salle à
déjeuner et à diner, et de chambre
coucher.

En vente seulement chez nos clients, les
marchands de meubles.

NOUVEAU TRAIN

Avec l'approbation du régisseur fédéral du transport le Canadien National a rétabli le train quotidien de nuit entre Montréal et Québec et Chicoutimi-Lac-St-Jean. Ce train quitte Montréal tous les soirs à 6.20 hrs et Québec à 10.25 hrs. Dans l'autre sens il part de Chicoutimi à 5.25 h. Le nouveau service est en vigueur depuis le 21 avril de Montréal et de Québec, et du 22 avril de Chicoutimi. Depuis le 1er janvier il n'y avait que trois trains de nuit par semaine pour le Lac St-Jean-Chicoutimi.

Il y aura aussi un train tous les jours, excepté le dimanche, de Montréal à l'Abitibi.

Les rigueurs de l'hiver et les exigences du trafic de guerre avaient nécessité des réductions dans le service des trains.

actifs de ce Conseil. Voici les noms: MM. J. E. Alain, Auguste Bourbeau, Emile Bourbeau, J. C. A. Bordeleau, P. A. Brassard, Alfred Laforest, Dr J. P. H. Massicotte, J. E. Perrault.

Les Grands Chevaliers: MM. J. C. Héon, 1907-1908; Eustache Lamontagne, 1908-1909; Wilfrid Laliberté, 1909-1910; J. E. Perrault, 1910-1911; J. C. A. Bordeleau, 1911-1913; L. Renaud Laverne, 1913-1914; J. E. Alain, 1914-1915; Octave

Gaudet, 1915-1916; Olivier Pepin, 1916-1917; Achille Pelletier, 1917-1918; Joseph Dupuis, 1918-1919; Auguste Bourbeau, 1919-1920; J. D. Gagné, 1920-1921; Edouard Bourbeau, 1921-1923; Alexandre Julien, 1923-1924; Philippe Marchand, 1924-1925; J. H. Tétreau, 1925-1926; Dr J. B. Drouin, 1926-1927; J. H. Tétreau, 1927-1930; Eddie Roy 1930-1933; Ernest Chartier, 1933-1937; Maurice Ducharme, 1937-1940; Dr Lévi Doyon, 1940-1942; J. O. Carignan, 1942-

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mous, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE
Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hrs

Admission: 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hrs.

Admission: 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes.

Samedi, le 24 avril seulement

Raimu, Michèle Morgan, Gilbert Gil, "GRIBOUILLE"

En plus: Sujets courts, Actualités et "La Fanfare de la Marine des Etats-Unis."

Dimanche-Lundi, 25-26 avril

Dorothy Lamour, Bob Hope, Bing Crosby, "ROAD TO MOROCCO"

En plus: Sujets courts, Cartoon et "Une Eversion du Surhomme."

Mardi-Mercredi, 27-28 avril

George Montgomery, Ann Rutherford, Glenn Miller & Band.

"ORCHESTRA WIVES"

En plus: Sujets courts, cartoon et Actualités.

Jeudi-Vendredi, 29-30 avril

8.00 hrs: "SEVEN SWEETHEARTS", Kathryn Grayson, Van Heflin.

9.30 hrs: "TARZAN'S TRIUMPHS", Johnny Weissmuller, Francis Gifford.

MIDNIGHT SHOW à 11 hrs

Vendredi-Samedi, 30 avril 1er mai

Gene Autry, Smiley Burnette, "CALL OF THE CANYON"

(Vue de l'Ouest)

Admission générale: 20c. (taxes incl.)

Bientôt:

WAKE ISLAND, Brian Donlevy, Robert Preston, THE NAVY COMES THRU—Pat O'Brien.

HOW GREEN WAS MY VALLEY (technicolor).

A VENDRE TRACTEUR

Tracteur, marque "Caterpillar", deux tonnes, à vendre, en très bonne condition. Prix \$1,100.00. Ecrire à

Case Postale 392, Drummondville, Qué.

15 avril 4 f.

A VENDRE

Propriété à vendre, S'adresser à Mme J. E. ROBERGE, 27 rue des Forges, Victoriaville

25 mars 4 f.

A LOUER

Un logement 2 étages au-dessus de la bijouterie Valières,

S'adresser à

AUGUSTE BOURBEAU, 186, Notre-Dame, Victoriaville.

16 juillet j.n.o.

La vraie dignité d'un homme est dans ce qu'il est, non dans ce qu'il a. (Blakie)

POUSSINS "BRAY"

Il y a ordinairement un surplus de poussins Bray, grosses races; si nous avions votre ordre, nous pourrions le remplir plus vite que vous ne le pouvez l'espérer. Cochers prêts pour livraison; ils seront prêts pour profiter aux premiers marchés après le rationnement. Voyez: MAURICE VERVILLE, Aston Jet; J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth; Médéric BRETON, R.R.2, Ste-Sophie;

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires et commerciales

Préparation des rapports sur le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

VICTORIAVILLE, P. Q.

MAGASIN A LOUER

Local chauffé, au No. 222, rue Notre-Dame, poste occupé présentement par H. A. Poissant, nettoyeur, pouvant servir comme magasin, bureau, salon de barbier, etc.

S'adresser à

POITRAS & POITRAS,

Tél. 235 Victoriaville

4 mars j.n.o.

CHANGEMENT D'HORAIRE

en vigueur

DIMANCHE, 25 AVRIL

Pour renseignements complets, consultez les agents.

CANADIEN NATIONAL

CULTIVATEURS

La COOPERATIVE FEDEREÉE est toujours en mesure de vous fournir - de sa SUCCURSALE de PRINCEVILLE - les engrais chimiques dont vous avez besoin ; que ce soit par grosse ou petite quantité.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous sans retard à

La
Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Nouvelles de St-Albert

(De notre correspondant)

—Le 1er avril, l'ensemble musicale dont la réputation grandit de jour en jour et composé de MM. Alphonse Turcotte, Roland Turcotte, Albert Héroux, Adrien Dumont, Emile Comeau, Arthur Bergeron, Bruno Dumont, Henri Lessard, sous la direction de M. Léo Faucher, étaient les invités de M. l'abbé Georges Désilets, curé de St-Samuel, à l'occasion d'une grande soirée organisée par le Cercle des Fermières, en vue de la célébration du 50e anniversaire de l'élévation d'un temple religieux dans cette paroisse, en même temps devra coïncider les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Désilets, curé de la paroisse, de même que la consécration sacerdotale du 1er prêtre dans cette paroisse.

Ces fêtes religieuses et mémorables devront se dérouler en juillet prochain.

—M. et Mme Joseph Martel (Amanda Langlois) sont les heureux parents d'un fils baptisé le 28 mars sous les prénoms de Joseph-Paul-Emile, et tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Napoléon Lessard. Nos félicitations.

—Les membres du Cercle des Fermières se sont réunis le 6 avril sous la présidence de Mme Henri Comeau et le quorum était formé de Mmes John Lainesse, V. P., Joseph Dumont et Etienne Lavertu, conseillères.

En dépit d'une mauvaise température, 900 pour cent des membres étaient présents.

Mme Donat Faucher, secrétaire, fit part aux membres que le cercle s'occupe d'acheter en coopération le fil à coudre de même que les graines de fleurs et jardin.

Un bel enthousiasme d'activités règne chez nos fermières. Félicitations et meilleurs vœux de succès.

—M. et Mme Georges Houle (née Alice Hamel) sont les heureux parents d'un fils baptisé le 6 avril sous les prénoms de Joseph-Maurice-Gaston, et tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Wilfrid Houle, de St-Norbert, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

—Nous sommes au regret d'annoncer la disparition d'une de nos plus vieilles figures, que la mort a ravi à l'âge de 78 ans et 3 mois, en la personne de M. Alexandre Chabot, décédé le 14 avril. Lui survivent, outre son épouse, née Joséphine Boilard, un fils, Joseph, de St-Albert, et une fille, Mme Hector Fluett, (Hélène) de Léonimster; deux frères, MM. Johnny, de Saint-Charles de Bellechasse, Joseph, de St-Albert; 2 sœurs, Mme F. X. Marcoux, de Victoriaville, et Mlle Elisa Chabot, de St-Albert; 24 petits-enfants.

Nous donnerons le compte rendu des funérailles dans une prochaine publication.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos plus vives condoléances.

—M. Gérard Denault, voyageur de commerce, de Victoriaville, de passage à St-Albert mercredi dernier.

—Mlle Hélène Béliveau, de Victoriaville, de passage, dimanche dernier, dans les familles Achille Béliveau ainsi que chez Mme Henri Girouard.

—Les membres du Club des jeunes éleveurs se sont réunis le 7 avril, sous la présidence de M. Gérard Pelerin.

MM. les agronomes Armand Lauzière, B.S.A., et J. L. Boulanger, B.S.A., étaient les conférenciers.

—M. et Mme Albert Baril ont assisté le 14 avril, aux funérailles de Mme Georges Perreault, à Ste-Elisabeth.

—M. et Mme Chas Edouard Dumont et leurs enfants, de Drummondville, étaient récemment les invités de M. et Mme Joseph Fortier.

—La mort, cette cruelle moissonneuse, ravit par un jour radieux, le 18 avril, une âme encore toute blanche de jeunesse, à un âge où l'avenir nous paraît si riant et où se fonde les plus belles espérances!... ce fut le sacrifice suprême de Mlle Dolorès Turcotte, décédée à 17 ans seulement, fille de M. et Mme Albert Turcotte.

Ses funérailles eurent lieu mardi dernier, et le compte rendu sera publié dans une prochaine publication.

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

NICOLET

—Lundi dernier s'est déroulée à l'Hôtel-Dieu de Nicolet une cérémonie de profession temporaire des RR. Srs Rose-Ange Gervais, de St-Pierre les Beequets, Rose Gauthier, de la Rivière à Pierre, et Aurore Lapointe, de Drummondville. La cérémonie fut présidée par Mgr Camirand, P.D., V.G., Il était assisté de MM. les abbés Emilien Paillé, aumônier à l'Hôtel-Dieu, et Alphonse Cormier, curé à North Dakota, Etats-Unis.

Le même jour, Sr Bernadette Loranger émettait ses vœux perpétuels à l'Hôpital du Christ-Roi où elle est actuellement retenue parmi le personnel de l'Infirmerie d'Yoville.

—Dimanche, le 14 courant, avaient lieu les funérailles de Rév. Sr Ste-Jeanne de la Croix, née Léonie Toupin, professe vocale chez les RR. Srs de l'Assomption de la Ste-Vierge de Nicolet, décédée en leur Couvent d'Amos, Abitibi. Elle était âgée de 55 ans. On remarquait dans la nef, les RR. SS. de l'Assomption plusieurs parents et amis de la religieuse. Le service fut chanté par son neveu, M. l'abbé Roland Lemire, vicaire à St-Lazare du Cap de la Madeleine.

—Mlle Georgine Cloutier, de Drummondville, en visite chez son frère, M. Zoel Galarneau.

Les vraies femmes de chez-nous

Suite de la page 3)

Faut-il un revenu plus fort aux familles nombreuses? Que l'on y supplée, comme en France, par des allocations familiales.

—Le travail des femmes mariées, ailleurs qu'au foyer, à quelque chose d'impie, de barbare, d'inhumain. Hors des cas d'épreuves extraordinaires, aux- quelles remédiera l'allocation aux mères nécessiteuses, aucune épouse ne doit s'engager au dehors, au service d'étrangers, par avarice, par ambition ou par amour du luxe et de la vie libre. C'est contre ses engagements du mariage, ainsi que l'expose nettement le cardinal Manning, un Anglais converti: "Une femme, à l'autel de Dieu, s'engage avec un homme à remplir sa vie durant, ses devoirs d'épouse, de mère et d'éducatrice. Lui est-il permis, même avec l'assentiment du mari, de faire en outre, à tant par semaine, avec un usinier, un nouveau contrat, aux termes duquel il lui sera impossible de remplir le premier?"

—Non, absolument non. La femme ne travaillera pas au dehors, non parce qu'elle ne le peut pas, mais parce qu'elle ne le doit pas; ce n'est pas la capacité qui manque, surtout grâce au machinisme, c'est la liberté. Elle a autre chose à faire et

infiniment mieux."

Quand le bon Dieu veut punir une nation, il permet que ceux qui devraient garder leur tête bien solide sur les épaules, la perde. Mes sœurs paysannes, gardez-la bien solide, la vôtre, sur vos épaules de femmes sages, aimantes et dévouées à votre famille. Aimez bien, comme toujours, vos humbles travaux, vos devoirs maternels, donnant au prix de tous les sacrifices, des enfants à la race et des enfants non pas élevés par les autres mais façonnés par vous-même; l'éducation des enfants n'appartient pas aux étrangers, quels que soient leur dévouement et leurs capacités, elle est un devoir inhérent à celui de la maternité.

—Prévenez surtout vos jeunes filles contre les propagandes de toutes sortes; ne croyez pas, comme on essaie de le laisser entendre, que la guerre finie, l'instinct féminin prendra le dessus et les femmes et jeunes filles retourneront au foyer, avec bonheur. C'est faux. Une jeune fille, qui a pris l'habitude de toutes les libertés, la passion de l'argent et du luxe, ne sacrifiera pas tout cela, d'un jour à l'autre, pour se plier aux dures exigences de la vie familiale et paysanne. Qu'on n'essaie pas de nous bernier jusqu'à ce point.

Si la plupart perdent la

Plaidoyer...

Suit de la page 3)

santé physique et morale de tous. On ne peut être plus accommodant.

Dans cette guerre où nous comptons pour si peu, nous avalons nos inconvénients, rationnements et sacrifices. Nous donnons l'argent, nous donnons nos fils, notre sang. Mais nous ne sacrifions pas les femmes: ce serait reculer de vingt siècles. Pour démolir Hitler, on devra trouver mieux que de démolir nos foyers en prolongeant le martyrologe honteux des usines.

L'Angleterre a pour patron Saint George, un soldat. On connaît sa légende: un dragon de Libye dévorait chaque jour une jeune fille désignée par le sort. C'était l'unique façon d'empêcher le monstre de dévaster la ville. Un jour la fille du roi dut s'exécuter à son tour. Mais un beau cavalier de passage, informé de la désolation commune, fit le signe de la croix.

tête, mes sœurs paysannes, gardez la vôtre bien solide pour qu'on puisse espérer le salut de la race en vous regardant tisser, avec amour, les moelleux érudons pour le "neuvième" ou le "dixième"...

Jeanne L'Archevêque-Duguay.
"La Terre de Chez Nous"

BOIS A VENDRE

Ceux qui sont intéressés pourront obtenir tout le bois nécessaire à la construction, tels que : bois carré, colombages, soliveaux, planche emboutée, bois de plancher, bois avec "V", bois de galerie, clapboard à déclin et à gorge, bardeaux et piquets de cède, etc., etc.

Sur demande, nous serons heureux de vous fournir les prix pour ce que vous désirez.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

fouga sur le dragon et le transperça d'un coup de lance. Avec la ceinture de la princesse il le traîna jusqu'à la ville, expliqua la raison de sa victoire, et obtint de tous la promesse de croire au Christ et de recevoir le baptême. Alors, il acheva la bête.

La signification est transparente: nous ne pouvons plus livrer nos chrétiennes aux monstrueuses machines qui les dévorent. Nous prions pour la victoire, pour la paix, pour le règne de Dieu sur l'univers. Tuons d'abord chez nous les dragons d'intempérance, de blasphème, d'immoralité, de foyers coupables et d'enfance gâtée: Dieu nous aidera plus vite à achever la bête.

FIN

STATISTIQUES PROVINCIALES

Dans la province de Québec, il y avait en 1941, 857 catholiques par mille habitants.

Dans la province de Québec, en 1931, il y avait une population française de 2,270,059 sur 2,874,255 habitants. Les Anglais étaient au nombre de 432,726. Les Juifs atteignaient un total de 60,087; les Italiens, 24,845; les Allemands, 10,616; les Polonais, 9,534; les Indiens, 12,312; 54,076 appartenaient à diverses nationalités.

Les chemins ruraux améliorés dans la province représentent une longueur de 21,555 milles.



UNE CHUTE D'EAU CONTRIBUE À L'ÉDUCATION DE JEAN

JEAN ne réalise probablement pas que le St-Maurice contribue à le faire instruire. Il habite Victoriaville, loin du St-Maurice. Son père est expert en ébénisterie.

Ce qu'il ne réalise peut-être pas, c'est que le fabricant de meubles chez qui travaille son père, a construit son usine à Victoriaville parce qu'on y trouvait de l'énergie électrique à bon marché—de l'énergie qui provient des chutes du St-Maurice. C'est l'attrait de l'énergie électrique à bon marché qui a fait s'installer la fabrique de meubles là où habite Jean et c'est ce qui vaut à la petite ville son importance et à ses habitants leur prospérité et leur bonheur—et le père de Jean est de ceux-là.

Le harnachement des eaux du St-Maurice a attiré nombre d'industries dans la province de Québec et a permis d'utiliser les matières premières qu'on y trouve. C'est parce que les chutes d'eau représentent de l'énergie électrique—de l'énergie électrique à bon marché—que Québec est réputé pour sa production de papier, de produits forestiers, de textiles, de produits chimiques, d'aluminium, d'amiante et de pulpe.

L'énergie électrique générée par la Shawinigan a largement contribué au succès de ces industries et de leurs employés. La Shawinigan Water & Power Company est au service du Québec et a aidé les gens de la province—les meilleurs travailleurs au monde—à trouver de l'emploi lucratif dans les confins de leur province.

SHAWINIGAN EN GUERRE

Dès le début des hostilités, la Shawinigan était en mesure de fournir l'énergie électrique qu'il fallait pour rencontrer instantanément les besoins des industries de guerre essentielles qui travaillent aujourd'hui sans répit dans la province de Québec.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec